

USAGE  
PRO.

GUÊPES  
FRELONS  
FOURMIS

...



PRODUIT BIOCIDÉ  
TP 18

USAGES :  
Insectes xylophages à  
l'intérieur et extérieur des  
habitations

ACTION ET TRAITEMENT :  
Insecticide prêt à l'emploi  
longue rémanence.



CONTIENT :  
0,75% Perméthrine  
25/75 cis-trans

DURÉE DE  
CONSERVATION :  
2 ans

AVERTISSEMENT :  
Attention



CONDITIONNEMENT :  
Sac de 5 Kg

# PERMAX D



**PERMAX D est une poudre inodore agissant par contact sur :**

- **Les insectes rampants tels que blattes, punaises, lépismes, grillons, fourmis, ainsi que les puces et les cloportes dans certains locaux industriels, entrepôts et habitations.**
  - **Les nids de guêpes.**
- C'est l'insecticide idéal pour traiter les endroits où les solutions aqueuses sont inappropriées.**

## DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

### A - INSECTES RAMPANTS (blattes...):

Dosage : 30 à 50 g par m<sup>2</sup>.

Saupoudrer la poudre en fines couches aux endroits régulièrement fréquentés par les insectes ou bien là où ils s'abritent : derrière et le long des plinthes, sous les machines, entre les doubles parois, les tuyauteries, dans les armoires électriques.

Ne réoccuper les locaux qu'après une bonne aération.

### B. NIDS DE GUÊPES :

Dosage 100 à 250 g par nid.

Contre les guêpes, PERMAX D est à injecter directement dans l'entrée du nid.

**Application :** pour obtenir l'efficacité optimum, utiliser la poudreuse DR 5, spécialement conçue à cet effet.

## PRÉCAUTION D'EMPLOI - STOCKAGE ET ÉLIMINATION

### Manipulation :

Ne pas utiliser ce produit pour un usage autre que celui pour lequel il a été créé.

Ne pas utiliser en présence de denrées ou d'appareils servant à leur préparation.

Les recommandations d'utilisation associées à chaque produit doivent être scrupuleusement respectées.

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique (couvrir les aquariums).

Eviter d'inhaler de la poudre au moment de l'application/porter un masque type P2.

### Stockage :

Conserver hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

Conserver dans le récipient d'origine.

Stocker le produit comme un déchet dangereux : pièce aérée, hors gel et fermée à clé, de préférence sur un système de rétention.

### Déchets :

Éliminer le produit et son emballage comme un déchet industriel dangereux.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Le recyclage de l'emballage est interdit.

*Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.*

*Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Consulter impérativement la fiche de données de sécurité disponible sur notre site internet : [www.edialux.fr](http://www.edialux.fr) ou en faire la demande à l'adresse suivante : [info@edialux.com](mailto:info@edialux.com).*